

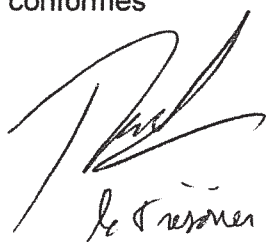
Comptes de résultat

FECRIS

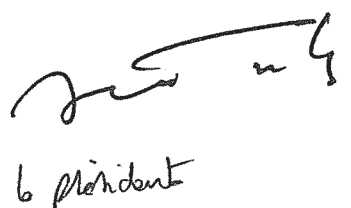
2015

Dépenses Du 01.01.15 au 31.12.15		€	Recettes Du 01.01.15 au 31.12.15		€
604	achats d'études	0,00	756	cotisations des membres	1 878,50
604	autres	0,00	756	cotisations correspondants	257,00
604	prestation de services	0,00	756	avances et retards de cotisation	0,00
6161	assurances	368,00	756	subventions Premier Ministre	25 000,00
6063	fournitures entretien petit équipement	0,00	7581	dons 7581	1 603,70
6064	fournitures administratives	0,00	768	produits financiers	606,84
6068	autres	0,00	7815	reprise sur provisions publications et colloques	4300,00
606	fournitures-entretien -équipement	0,00		autres	649,44
6132	location bureau	1080			
0	traduction simultanée	1464,00			
0	traduction documents	4336,23			
0	location matériel /cabine traduction	3677,00			
0	déplacements conf.et acc.	6865,19			
0	logements	4612,00			
0	repas	10171,30			
0	Autres frais	120,80			
6185	assemblées et congrès	31246,52			
6251	Déplacements président et vice présidents	387,80			
6251	Déplacements administrateurs	27,80			
6251	Mission à l'OSCE Varsovie	1125,00			
6251	Mission CoE Strasbourg	1851,70			
6251	Déplacements administrateurs	1021,80			
6251	autres	372,00			
625	Déplacements missions	4786,10			
626	affranchissement	6,82			
6263	site internet	2133,83			
6615	Impôts sur les intérêts bancaires	236,00			
668	frais de banque	248,64			
66	Charges financières	484,64			
Total dépenses		40 105,91	Total recettes		34295,48

Le 31/12/2015
Certifiés conformes



le trésorier



le président



PREMIER MINISTRE

LE CHEF DE CABINET

Paris, le 05 JUIN 2015

Monsieur le Président,

Vous avez fait part au Premier ministre de votre souhait de pouvoir bénéficier en 2015 d'un soutien financier propre à favoriser l'action de votre association.

En dépit des contraintes budgétaires, le Premier ministre a tenu à ce qu'un effort particulier puisse être fait pour contribuer à la mise en œuvre de vos projets, compte tenu de l'intérêt qu'ils présentent au regard des droits de l'homme et du développement de la citoyenneté.

C'est pourquoi une subvention de 25 000 € sera accordée à votre association au titre de l'année 2015.

La somme allouée sera, une fois achevée la mise en état du dossier par la direction des services administratifs et financiers, versée sur le compte de votre association dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Thomas SACKVILLE
Président de la Fédération Européenne
des Centres de Recherche
et d'Information sur le Sectarisme
26 A, rue Espérandieu
13001 MARSEILLE